

Règlement du Tremplin 2026 du Festival du Roi Arthur

1. Présentation

L'Association du Festival du Roi Arthur (AFRA) organise chaque été un festival réunissant des artistes de renommée aussi bien internationale que locale. En 2026, le festival se tiendra du 21 au 23 août à Bréal-sous-Montfort.

Pour valoriser et promouvoir les groupes émergents de la scène locale, l'AFRA organise en 2026 un Tremplin ouvert aux groupes respectant les critères énumérés ci-dessous.

2. Calendrier du Tremplin

L'organisation du Tremplin du Festival du Roi Arthur se déroule de la manière suivante :

- Dépôt des candidatures en ligne du 22 au 31 octobre 2025 – limité aux 25 premières candidatures
- Présélection des groupes le 5 décembre 2025
- Échange avec un jury composé de professionnel·les du monde de la musique le samedi 10 janvier 2026
- Vote en ligne courant février 2026 (sous réserve de contraintes techniques)
- Finale du Tremplin le vendredi 13 mars 2026 à la Salle de la Cité à Rennes

3. Déroulement général

Phase préliminaire : dépôt des candidatures

- Période : 22 au 31 octobre 2025
- Les artistes/groupes doivent prendre connaissance des critères et les respecter dans leur intégralité.

Conditions de participation

1. Résidence

Au moins la moitié des membres du groupe doit résider dans le département d'Ille-et-Vilaine (35). Un justificatif de domicile sera exigé pour l'ensemble des membres du groupe en cas de présélection.

2. Âge des participant·es

Chaque membre du groupe doit être majeur au 1er janvier 2026, soit être né avant le 31 décembre 2007. Une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) sera demandée en cas de présélection.

3. Genre musical

Tous les styles musicaux sont acceptés.

4. Critères artistiques

- Chaque groupe doit soumettre deux compositions originales via une plateforme en ligne (ex : YouTube, Soundcloud). Les reprises et cover ne seront pas acceptées.
- Vidéo : optionnelle, mais fortement recommandée pour donner un aperçu visuel de l'univers artistique du groupe.
- Une photo de groupe de bonne qualité (HD), mettant en valeur tous les membres, est obligatoire.

5. Présentation du groupe

Une biographie ou un texte de présentation est obligatoire. Ce texte servira à promouvoir les groupes sélectionnés lors des phases suivantes (500 caractères minimum espaces compris).

6. Limite des candidatures

Seules les 25 premières candidatures seront prises en compte.

7. Engagements des artistes et groupes participants au Tremplin 2026 :

- Ne pas solliciter les équipes de programmation du Festival du Roi Arthur.
- Les finalistes des éditions précédentes du Tremplin ne sont pas éligibles pour participer.
- Une seule inscription par personne physique est autorisée (1 personne ne peut pas postuler avec 2 groupes musicaux différents).
- Être disponible le 10 janvier 2026 et le 13 mars 2026.
- Être disponible durant le weekend du Festival du Roi Arthur, qui se tiendra du 21 au 23 août 2026, et ne pas s'engager dans un autre événement à ces dates.

4. Processus de sélection

Phase 1 : Présélection des groupes

L'équipe du Tremplin sélectionnera 8 groupes parmi les candidatures en se basant sur les critères de la phase préliminaire.

- Les groupes présélectionnés devront fournir rapidement les documents d'identité et justificatifs de domicile.
- Toute absence de documents ou non-conformité aux critères entraînera l'exclusion des candidats du Tremplin 2026.

L'annonce officielle des 8 groupes sélectionnés se fera au choix de l'organisateur sur le site internet du festival, dans les médias ou réseaux sociaux et/ou lors de soirées organisées par l'AFRA.

Phase 2 : Échange avec le jury samedi 10 janvier 2026

Le samedi 10 janvier 2026, les huit groupes sélectionnés rencontreront un jury composé de professionnel·les du monde musical. Au cours de ces échanges :

- Chaque groupe ou artiste pourra partager son histoire, ses influences, ses motivations et ses ambitions artistiques.
- Le jury pourra poser des questions directement au candidat·e

À l'issue de cette rencontre, le jury sélectionnera les quatre finalistes qui accéderont à la finale du Tremplin.

Phase 3 : Finale du Tremplin vendredi 13 mars 2026

Les 4 finalistes se produiront en concert au sein de la Salle de la Cité à Rennes.

- Le vote final sera déterminé une fois le dernier groupe passé. Les résultats sont calculés ainsi :
 - 25 % : Applaudimètre du public
 - 25 % : Résultat des votes en ligne
 - 50 % : Jury composé d'experts de la scène musicale

Un vote en ligne ouvert au public via les réseaux sociaux sera organisé courant février 2026 :

- Les votes permettront au public de soutenir leurs artistes ou groupes favoris. Chaque participation sera comptabilisée et intégrée aux résultats finaux, représentant 25 % de la note globale, offrant ainsi aux finalistes l'opportunité de mobiliser leurs fans pour renforcer leurs chances de remporter la finale. Si ce vote en ligne ne peut avoir lieu, alors le vote par applaudimètre aura un poids de 50 % lors de la finale au mois de mars 2026.
- Une vérification aléatoire des comptes votants sera effectuée. En cas de fraude avérée, certains votes pourront être écartés.
- L'achat de publicité, de sponsoring ou de votes est strictement prohibé.

Le groupe gagnant sera cité sur l'affiche du festival et jouera sur une des scènes principales du Festival du Roi Arthur 2026 qui se tiendra du 21 au 23 août 2026.

4. Modalités de contact

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires écrivez-nous sur tremplin@festivalduroiartthur.fr.